

UNIVERSITE SAINT THOMAS D'AQUIN

Autorisation d'ouverture par Arrêté n°2004/141
/MESSRS/SG/DGESRS/DES du 20 juillet 2004
06 B.P 10212 Ouagadougou 06
Tél. : (226) 25-40-77-88/99
E-mail : rectorat@usta.bf
Site Web: www.usta.bf



RECTORAT

VICE-RECTORAT

Saaba le 10 décembre 2024

Suite aux demandes d'inscription en Master I à la Faculté des Sciences de la Santé (FSDS) pour l'année 2024-2025

Sous réserve d'un contrôle approfondi des dossiers, les demandes d'inscription en Master I dans les options des Bioéthique reçoivent les avis indiqués au regard du nom de chaque demandeur à l'issue du **deuxième tour** d'examen des dossiers

N°	Nom et prénom (s) demandeur	Filière et niveau sollicités	Etablissement de provenance	Décision	Observation
BioEthique & Ethique					
1	KALOGO Didier	BE	ENSP	Accepté	
2	YAMEOGO B. Rodrigue Didas	BE	ITAO	Accepté	

Arrêté la présente liste à deux (02) noms

NB 1 : Les intéressés ont jusqu'au 17 décembre 2024, délai de rigueur pour procéder à leur inscription effective en versant au moins la première tranche de la scolarité. Passé ce délai leur participation aux activités pédagogiques (cours, TD/TP, évaluation) sera conditionnée par la présentation d'une autorisation écrite expresse par l'autorité compétente.

Ampliations :

- Recteur (ATCR)
- SG
- DAFC
- DAAS
- FSDS
- Affichage

Pour le Recteur et P.O.
Le Vice-recteur

Pr Norbert NIKIEMA
Officier de l'Ordre des Palmes Académiques